



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PÔLE FINANCES
ET SERVICES À LA POPULATION
Direction des Finances

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20251208-2925C-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2025

Publication : 22/12/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 22 décembre 2025
Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**

Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**
Séance du 8 décembre 2025

87 élus présents (104 en exercice, 12 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE URBAIN : VOTE DU BUDGET PRIMITIF
2026 (7.1.1/2925C)**

Le projet de budget primitif 2026 du budget annexe du chauffage urbain, élaboré selon l'instruction comptable M4, est arrêté en dépenses et en recettes au montant de 31 244 563 € et se décompose de la manière suivante :

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	13 873 563	13 873 563
Dépenses ou recettes réelles	9 640 563	11 947 563
Dépenses ou recettes d'ordre	4 233 000	1 926 000
Section d'investissement	17 371 000	17 371 000
Dépenses ou recettes réelles	10 165 000	7 858 000
Dépenses ou recettes d'ordre	7 206 000	9 513 000
Budget total	31 244 563	31 244 563

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- adopte par nature et par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, le budget primitif du budget annexe chauffage urbain 2026.

PJ : (2)

- Budget primitif 2026
- Rapport de présentation

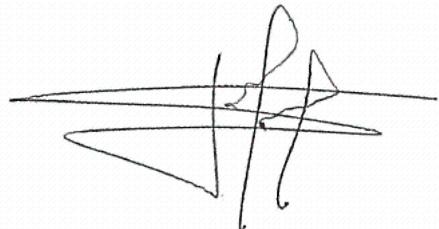
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A blue ink signature consisting of a stylized 'J' and 'L' followed by a more fluid, cursive script.

Jean-Luc SCHILDKNACHT

Le Président

A black ink signature featuring a large, bold 'F' and 'J' intertwined with other lines.

Fabian JORDAN

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006600900024	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : RESP COMPTABLE SGC MULHOUSE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : CHAUFFAGE URBAIN M2A (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	36
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	37
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	38
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	39
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	40
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	41
B1.7 - Etat des engagements reçus	42
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	43
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	44

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	45
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires par délibération du 17 décembre 2010.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 873 563,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit)
		0,00
		0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	13 873 563,00
		13 873 563,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 371 000,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)
		0,00
		0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	17 371 000,00
		17 371 000,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	31 244 563,00
		31 244 563,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	8 286 750,00	0,00	8 494 550,00	8 494 550,00	8 494 550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 061 000,00	0,00	863 513,00	863 513,00	863 513,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 348 750,00	0,00	9 358 063,00	9 358 063,00	9 358 063,00
66	Charges financières	225 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	52 500,00	52 500,00	52 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 577 750,00	0,00	9 640 563,00	9 640 563,00	9 640 563,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 399,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 613 030,00		3 923 000,00	3 923 000,00	3 923 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 617 429,00		4 233 000,00	4 233 000,00	4 233 000,00
TOTAL		14 195 179,00	0,00	13 873 563,00	13 873 563,00	13 873 563,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 873 563,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 577 422,00	0,00	11 780 163,00	11 780 163,00	11 780 163,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	46 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
Total des recettes de gestion des services		11 623 422,00	0,00	11 828 163,00	11 828 163,00	11 828 163,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	356 132,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		44 400,00	44 400,00	44 400,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 979 554,00	0,00	11 947 563,00	11 947 563,00	11 947 563,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 215 625,00		1 926 000,00	1 926 000,00	1 926 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 215 625,00		1 926 000,00	1 926 000,00	1 926 000,00
TOTAL		14 195 179,00	0,00	13 873 563,00	13 873 563,00	13 873 563,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 873 563,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 307 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II
					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
21	Immobilisations corporelles	698 000,00	0,00	710 000,00	710 000,00	710 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 570 000,00	0,00	3 830 000,00	3 830 000,00	3 830 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 268 000,00	0,00	5 090 000,00	5 090 000,00	5 090 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 760 000,00	0,00	3 755 000,00	3 755 000,00	3 755 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	1 320 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 760 000,00	0,00	5 075 000,00	5 075 000,00	5 075 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 028 000,00	0,00	10 165 000,00	10 165 000,00	10 165 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 215 625,00		1 926 000,00	1 926 000,00	1 926 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	5 280 000,00		5 280 000,00	5 280 000,00	5 280 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		7 495 625,00		7 206 000,00	7 206 000,00	7 206 000,00
TOTAL		13 523 625,00	0,00	17 371 000,00	17 371 000,00	17 371 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **17 371 000,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	270 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 356 196,00	0,00	7 583 000,00	7 583 000,00	7 583 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 626 196,00	0,00	7 858 000,00	7 858 000,00	7 858 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement	3 626 196,00	0,00	7 858 000,00	7 858 000,00	7 858 000,00
021 Virement de la section d'exploitation (4)	4 399,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
040 Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 613 030,00		3 923 000,00	3 923 000,00	3 923 000,00
041 Opérations patrimoniales (4)	5 280 000,00		5 280 000,00	5 280 000,00	5 280 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	9 897 429,00		9 513 000,00	9 513 000,00	9 513 000,00
TOTAL	13 523 625,00	0,00	17 371 000,00	17 371 000,00	17 371 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 371 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 307 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 494 550,00		8 494 550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	863 513,00		863 513,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		2 729 000,00	2 729 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	180 000,00	0,00	180 000,00
67	Charges exceptionnelles	52 500,00	0,00	52 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	50 000,00	1 194 000,00	1 244 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		310 000,00	310 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		9 640 563,00	4 233 000,00	13 873 563,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 873 563,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	226 000,00	226 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 755 000,00	5 000 000,00	8 755 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	550 000,00	280 000,00	830 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	710 000,00	0,00	710 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 830 000,00	0,00	3 830 000,00
26	Participations et créances rattachées	1 320 000,00	0,00	1 320 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 165 000,00	7 206 000,00	17 371 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 371 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		1 700 000,00	1 700 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 780 163,00		11 780 163,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	48 000,00		48 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	75 000,00	226 000,00	301 000,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	44 400,00	0,00	44 400,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		11 947 563,00	1 926 000,00	13 873 563,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 873 563,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	275 000,00	0,00	275 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 583 000,00	5 000 000,00	12 583 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	280 000,00	280 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 194 000,00	1 194 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	2 729 000,00	2 729 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		310 000,00	310 000,00
Recettes d'investissement – Total		7 858 000,00	9 513 000,00	17 371 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 371 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	8 286 750,00	8 494 550,00	8 494 550,00
60222	Produits d'entretien	200,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	7 268 000,00	7 247 500,00	7 247 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équip't	85 000,00	85 000,00	85 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6066	Carburants	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	16 900,00	16 900,00	16 900,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	120 000,00	50 000,00	50 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6156	Maintenance	284 500,00	284 500,00	284 500,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	17 000,00	10 500,00	10 500,00
6168	Autres	73 250,00	105 750,00	105 750,00
617	Etudes et recherches	116 000,00	229 000,00	229 000,00
618	Divers	5 000,00	16 000,00	16 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	10 000,00	25 000,00	25 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	6 800,00	5 800,00	5 800,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6288	Autres	220 000,00	350 000,00	350 000,00
63512	Taxes foncières	24 000,00	24 000,00	24 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 061 000,00	863 513,00	863 513,00
6211	Personnel intérimaire	14 000,00	50 000,00	50 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 047 000,00	813 513,00	813 513,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		9 348 750,00	9 358 063,00	9 358 063,00
66	Charges financières (b) (8)	225 000,00	180 000,00	180 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	225 000,00	159 000,00	159 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	21 000,00	21 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	52 500,00	52 500,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	2 000,00	50 000,00	50 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	500,00	500,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	50 000,00	50 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	50 000,00	50 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 577 750,00	9 640 563,00	9 640 563,00
023	Virement à la section d'investissement	4 399,00	310 000,00	310 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 613 030,00	3 923 000,00	3 923 000,00
6031	Variation stocks mat. premières	3 100 000,00	2 729 000,00	2 729 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 513 030,00	1 194 000,00	1 194 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 617 429,00	4 233 000,00	4 233 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 617 429,00	4 233 000,00	4 233 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	14 195 179,00	13 873 563,00	13 873 563,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00		
				+
	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00		
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			13 873 563,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	46 493,28
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	25 493,28
= Différence ICNE N – ICNE N-1	21 000,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 577 422,00	11 780 163,00	11 780 163,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	11 358 322,00	11 586 163,00	11 586 163,00
7083	Locations diverses	25 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	194 100,00	194 000,00	194 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	46 000,00	48 000,00	48 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	46 000,00	48 000,00	48 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 623 422,00	11 828 163,00	11 828 163,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	356 132,00	75 000,00	75 000,00
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	356 132,00	75 000,00	75 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	44 400,00	44 400,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	44 400,00	44 400,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 979 554,00	11 947 563,00	11 947 563,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 215 625,00	1 926 000,00	1 926 000,00
6031	Variation stocks mat. premières	2 010 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpté résul	205 625,00	226 000,00	226 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 215 625,00	1 926 000,00	1 926 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 195 179,00	13 873 563,00	13 873 563,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 873 563,00
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	550 000,00	550 000,00
2031	Frais d'études	0,00	550 000,00	550 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	698 000,00	710 000,00	710 000,00
2131	Bâtiments	200 000,00	260 000,00	260 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	300 000,00	250 000,00	250 000,00
2154	Matériel industriel	150 000,00	150 000,00	150 000,00
2182	Matériel de transport	33 000,00	35 000,00	35 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 570 000,00	3 830 000,00	3 830 000,00
2313	Constructions	700 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	870 000,00	2 530 000,00	2 530 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 268 000,00	5 090 000,00	5 090 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 760 000,00	3 755 000,00	3 755 000,00
1641	Emprunts en euros	1 260 000,00	1 255 000,00	1 255 000,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	1 320 000,00	1 320 000,00
261	Titres de participation	0,00	1 320 000,00	1 320 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 760 000,00	5 075 000,00	5 075 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 028 000,00	10 165 000,00	10 165 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 215 625,00	1 926 000,00	1 926 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	205 625,00	226 000,00	226 000,00
13912	Sub. équipt cpté résult. Régions	390,00	385,00	385,00
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	4 715,00	4 712,00	4 712,00
13915	Sub. équipt cpté résult. Groupements	5 040,00	5 027,00	5 027,00
139188	des tiers	195 480,00	215 876,00	215 876,00
	Charges transférées	2 010 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
318	Autres	2 010 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	5 280 000,00	5 280 000,00	5 280 000,00
1641	Emprunts en euros	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
2031	Frais d'études	280 000,00	280 000,00	280 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		7 495 625,00	7 206 000,00	7 206 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		13 523 625,00	17 371 000,00	17 371 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 371 000,00
--	---------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	270 000,00	275 000,00	275 000,00
13188	des tiers	270 000,00	275 000,00	275 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 356 196,00	7 583 000,00	7 583 000,00
1641	Emprunts en euros	856 196,00	5 083 000,00	5 083 000,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 626 196,00	7 858 000,00	7 858 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 626 196,00	7 858 000,00	7 858 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 399,00	310 000,00	310 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 613 030,00	3 923 000,00	3 923 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	58 850,00	0,00	0,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	5 160,00	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	470,00	467,00	467,00
28131	<i>Bâtiments</i>	430 720,00	352 661,00	352 661,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	880,00	872,00	872,00
28138	<i>Autres constructions</i>	126 680,00	126 678,00	126 678,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	91 190,00	91 184,00	91 184,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	236 240,00	313 118,00	313 118,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	84 050,00	101 543,00	101 543,00
28173	<i>Constructions (mise à disposition)</i>	54 240,00	50 729,00	50 729,00
28174	<i>Constructions sur sol d'autrui (mad)</i>	340,00	0,00	0,00
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	418 570,00	146 477,00	146 477,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	3 600,00	5 280,00	5 280,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	1 350,00	2 859,00	2 859,00
28184	<i>Mobilier</i>	690,00	2 132,00	2 132,00
318	<i>Autres</i>	3 100 000,00	2 729 000,00	2 729 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 617 429,00	4 233 000,00	4 233 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	5 280 000,00	5 280 000,00	5 280 000,00
1641	<i>Emprunts en euros</i>	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
16451	<i>Remb. temporaires emprunts en euros</i>	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
2033	<i>Frais d'insertion</i>	280 000,00	280 000,00	280 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 897 429,00	9 513 000,00	9 513 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		13 523 625,00	17 371 000,00	17 371 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 371 000,00
---	----------------------

- (1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *R/040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *D/041 = RI/041*.
- (9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					20 062 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					20 062 500,00									
3020-CU	SOCIETE GENERALE	24/09/2013	31/10/2013	31/01/2014	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3,74 %	3,740	3,850	EUR	T	C	O	A-1
3040-CU	SaarLB	08/12/2014	19/12/2014	19/06/2015	2 000 000,00	V	Euribor 6M + 1,2	1,380	1,400	EUR	S	C	O	A-1
3050	SFIL CAFFIL	28/11/2016	28/07/2017	01/04/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0,61 %	0,610	0,610	EUR	T	C	O	A-1
3060CU	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	21/09/2017	29/09/2017	29/12/2017	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0,82 %	0,820	0,840	EUR	T	C	O	A-1
3070-CU	SFIL CAFFIL	01/07/2019	16/08/2019	01/12/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0,66 %	0,660	0,670	EUR	T	C	O	A-1
3080-CU	SFIL CAFFIL	05/12/2019	23/12/2019	01/04/2020	3 562 500,00	F	Taux fixe à 0,61 %	0,610	0,620	EUR	T	C	O	A-1
3090 CU Consolidation	SFIL CAFFIL	05/12/2019	31/07/2020	01/11/2020	500 000,00	F	Taux fixe à 0,68 %	0,680	0,690	EUR	T	C	O	A-1
3100-CU	Caisse Fédérale de Crédit Mutuel	03/05/2022	16/05/2022	30/09/2022	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0,95 %	0,950	0,950	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					20 062 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 682 663,46					1 254 464,33	160 131,49	0,00	18 081,21	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 682 663,46					1 254 464,33	160 131,49	0,00	18 081,21	
3020-CU	N	0,00	A-1	2 000 000,00	7,83	F	Taux fixe à 3,74 %	3,850	250 000,00	72 274,20	0,00	11 090,14	
3040-CU	N	0,00	A-1	533 333,47	3,97	V	Euribor 6M + 1,2 (Euribor 3M + 0,65)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,370	133 333,32	16 588,35	0,00	437,26	
3050	N	0,00	A-1	483 333,23	7,00	V		2,750	66 666,68	12 294,09	0,00	2 737,84	
3060-CU	N	0,00	A-1	2 250 000,00	6,75	F	Taux fixe à 1,36 %	1,390	333 333,33	29 296,67	0,00	72,41	
3070-CU	N	0,00	A-1	1 166 666,51	8,67	F	Taux fixe à 0,66 %	0,670	133 333,36	7 471,46	0,00	568,33	
3080-CU	N	0,00	A-1	2 099 330,39	8,00	F	Taux fixe à 0,61 %	0,620	254 464,28	12 393,06	0,00	2 844,68	
3090 CU Consolidation	N	0,00	A-1	324 999,86	9,58	F	Taux fixe à 0,68 %	0,690	33 333,36	2 154,28	0,00	330,55	
3100-CU	N	0,00	A-1	825 000,00	16,50	F	Taux fixe à 0,95 %	0,950	50 000,00	7 659,38	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		9 682 663,46					1 254 464,33	160 131,49	0,00	18 081,21	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 682 663,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	17/12/2010

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2051 - Logiciel	5	17/12/2010
L	2031 - Frais d'études	5	17/12/2010
L	2033 - frais d'insertion	5	17/12/2010
L	2131/2135/2138 - Bâtiment : chaufferie, installations générales, autres constructions	50	17/12/2010
L	2135/2138 - Aménagement et agencement de bâtiment	15	17/12/2010
L	2151 - Installations complexes spécialisées	50	17/12/2010
L	2153 - Installations à caractère spécifique	50	17/12/2010
L	2154 - Matériel indus : Turbine, équipement tech (vanne, équipement élec, compteurs, pompes)	20	17/12/2010
L	2154 - Matériel industriel : Chaudière échangeur	50	17/12/2010
L	2182 - Véhicule	8	17/12/2010
L	2183/2184 - Mobilier, matériel de bureau et informatique	5	17/12/2010
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	5	17/12/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	50 000,00		44 356,14	94 356,14	44 400,00	49 956,14
Provisions pour dépréciation	50 000,00	16/09/2025	44 356,14	94 356,14	44 400,00	49 956,14
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	50 000,00		44 356,14	94 356,14	44 400,00	49 956,14

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 481 000,00	1 481 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 504 000,00	1 504 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	23 000,00	23 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	1 481 000,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	1 255 000,00	1 255 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 255 000,00	1 255 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	226 000,00	226 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	226 000,00	226 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 504 000,00	III 1 504 000,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	1 504 000,00	1 504 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	467,00	467,00
28131	<i>Bâtiments</i>	352 661,00	352 661,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	872,00	872,00
28138	<i>Autres constructions</i>	126 678,00	126 678,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	91 184,00	91 184,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	313 118,00	313 118,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	101 543,00	101 543,00
28173	<i>Constructions (mise à disposition)</i>	50 729,00	50 729,00
28174	<i>Constructions sur sol d'autrui (mad)</i>	0,00	0,00
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	146 477,00	146 477,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	5 280,00	5 280,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	2 859,00	2 859,00
28184	<i>Mobilier</i>	2 132,00	2 132,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	310 000,00	310 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES													IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE													B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I		
Marchés de partenariat (1)												
									0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
									0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES							

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

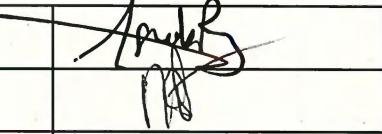
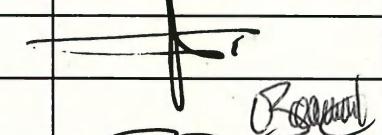
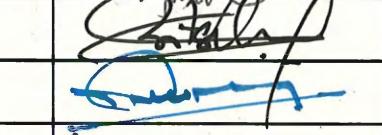
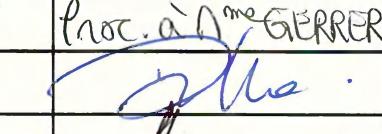
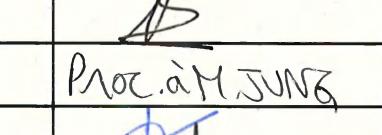
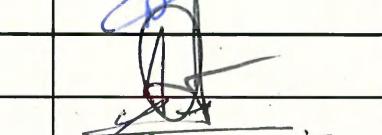
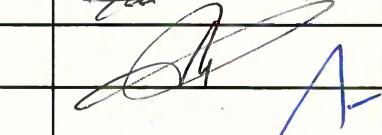
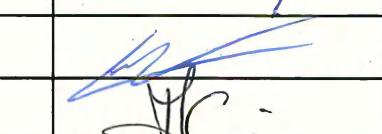
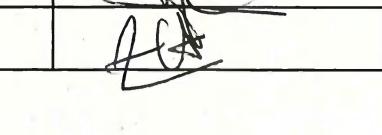
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> 26/06/2023 - Détention d une part du capital	SEM m2A Energies		SEM	2 640 000,00

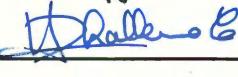
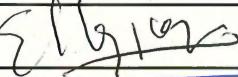
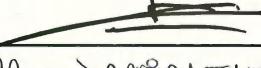
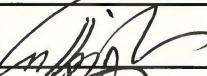
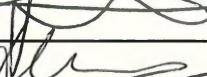
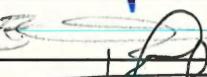
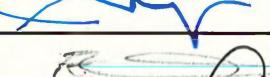
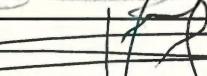
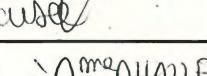
(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

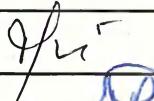
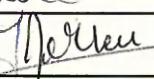
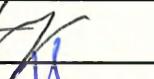
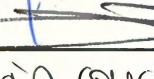
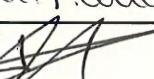
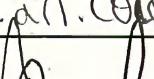
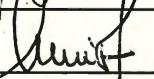
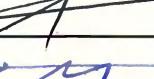
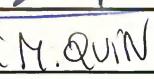
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

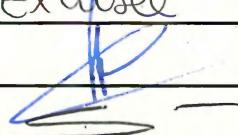
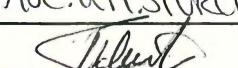
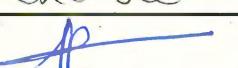
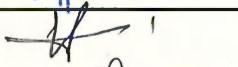
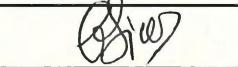
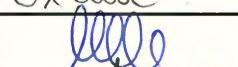
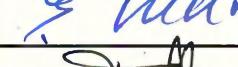
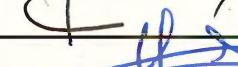
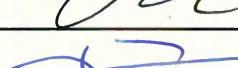
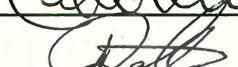
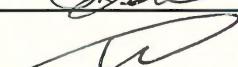
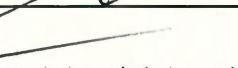
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D
Nombre de membres en exercice : 104	
Nombre de membres présents : 87 (+12 procurations)	
Nombre de suffrages exprimés : 87 (+12 procurations)	
VOTES :	
Pour : 87 (+12 procurations)	
Contre : 0	
Abstentions : 0	
Date de convocation : 25/11/2025	
Présenté par (1) le Président de Mulhouse Alsace Agglomération, Monsieur Fabian JORDAN, A Mulhouse le 08/12/2025	
(1) le Président de Mulhouse Alsace Agglomération, Monsieur Fabian JORDAN,	
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Mulhouse, le 08/12/2025	
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),	
AGUDO-PEREZ Francine	
BAECHTEL Rachel	
BECHT Olivier	
BEHE Jean-Marie	
BELLONI Thierry	
BERGDOLL Benoit	
BEYAZ Beytullah	
BITSCHENE Christophe	
BLANQUIN Jacques	
BOESCH Nathalie	
BONI DA SILVA Claudine	
BOUAMAIED Nour	
BOUILLET Jean Philippe	
BUCHERT Maryvonne	
BUX Daniel	
CAUSER Jean-Yves	
CHAPATTE Jean-Claude	
CHÉRAY Michel	
COLOM Florian	
CORNEILLE Marie	
COUCHOT Alain	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D'ORELLI Philippe	
DHALLENNE Christine	
DUSSOURD Francis	
EHRET Antoine	Excuse
EL HAJJAJI Nadia	
ENGASSER Thierry	
FUCHS Gilbert	
GERRER Valérie	
GIRONA André	Proc. à l'ame BAECHTEL
GODBILLON Isabelle	
GOEPFERT Yves	
GOETZ Anne-Catherine	
GOLDSTEIN Danièle	
GREILSAMMER Gérard	
GUTH Maurice	
HAGENBACH Vincent	
HARTMANN Hugues	
HERZOG Michéle	
HILLMEYER Francis	
HOMÉ Antoine	
HOTTINGER Marie	
JENN Fatima	
JORDAN Fabian	
JULIEN Jean-Paul	
JUNG Alfred	
KEMPF Pierrette	Excuse
KRZEMINSKI Frédéric	Proc. à l'ame DHALLENNE
LAUGEL Michel	
LECONTE Alain	

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D
LIERMANN Monique	
LIPP Pierre	
LOGEL Pierre	
LOISEL Corinne	
LUTOLF-CAMORALI Anne-Catherine	Proc. à A. WEISBECKE
LUTZ Michèle	
MATHIEU-BECHT Catherine	Excusée
MEHLEN Josiane	
MENSCH Jean-Claude	Excusée
METZGER Henri	
MEYER Véronique	
MIMAUD Danièle	
MINERY Loïc	
MOR Jean-Paul	
MOTTE Nathalie	Proc. à M. COLLECTOR
NEUMANN Rémy	
NICOLAS Thierry	Proc. à M. COLLECTOR
OBERLIN Alfred	
ONIMUS Roland	
PAUGAM Maëlle	
PAUVERT Bertrand	
PULEDDA Patrick	
QUIN Paul	
RAPP Catherine	
RENCK Ginette	
RICHARD Loïc	
RICHE Laurent	
RIFF Didier	
RISSEUR Chantal	Proc. à M. QUIN

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

RITZ Christelle	Excusée
SALZE Pierre	
SASSI Annouar	
SCHELL Christiane	Excusée
SCHILDKNECHT Jean-Luc	
SCHILLINGER Gilles	Proc. à M. STURCHLER
SCHIRCK Alain	
SCHMIDLIN BEN M'BAREK Malika	Excusée
SCHWEITZER Pascale Cléo	
SIMEONI Joseph	
SIMON Corine	
SORNIN Cécile	Proc. à Mme GOETZ
STEGER Christophe	Excuse
STRIFFLER Paul-André	
STURCHLER Philippe	
SUAREZ Emmanuelle	
TALLEUX Carole	
TORANELLI Christophe	
TRIMAILLE Philippe	
VIOLA Antoine	
WEISBECK Joseph	
WOLFF Philippe	
ZAGAOUI Saadia	
ZELLER Fabienne	
ZIMMERMANN Nicolas	

Certifié exécutoire par (1) le Président de Mulhouse Alsace Agglomération, Monsieur Fabian JORDAN, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 18 décembre 2025.

18 décembre 2025

A Sausheim, le 18 décembre 2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : du Conseil d'Agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Mulhouse Alsace Agglomération

Habitat

Plan Climat

Développement

Durable

Emploi

Tourisme

Petite enfance

Aérodrome

Aéroport

TGV

Equipements sportifs et culturels

Tram-train

collecte

Economie

Pistes cyclables

Transports publics

Aménagement du territoire

Zoo

Université

Périscolaire



“Budget primitif

année 2026 „

m

MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

Sommaire

Sommaire	1
Préambule.....	2
1^{ère} partie : Examen du budget principal	4
I - Section de fonctionnement	5
A - Recettes et dépenses réelles	5
Opérations de gestion	6
1) RECETTES	6
2) DEPENSES	12
Opérations financières.....	17
B - Dépenses et recettes d'ordre.....	17
II - Section d'investissement	18
A - Opérations réelles	19
Recettes.....	19
Dépenses	21
B - Opérations d'ordre	22
2^e partie : Examen des budgets annexes.....	24
I - Budget annexe des transports urbains	24
II - Budget annexe de l'eau.....	28
III - Budget annexe du chauffage urbain	32
IV - Budget annexe de la zone d'activité économique (ZAE) de Bantzenheim.....	36
V - Budget annexe de la zone d'activité Amélie IV.....	38
VI - Budget annexe Investissement Territorial Intégré ...	41
Les chiffres clés à retenir	43

Préambule

Compte tenu du contexte national, il a été nécessaire pour la collectivité dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2026 de s'engager dans une recherche accrue d'économies de fonctionnement afin de faire face aux différents prélèvements étatiques et baisses de recettes, qui demeurent pour autant toujours incertains à ce jour.

Le processus budgétaire 2026, qui a démarré fin juin 2025, a ainsi été marqué par ces recherches d'économies, et la priorité a été donné au maintien d'une ambition pour le territoire mais tout en préservant la santé financière de m2A.

A ce titre, l'élaboration du Budget Primitif 2026 s'est effectué dans le respect de l'ADN de m2A qu'est la co-construction.

Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (en €)

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 s'élève globalement à 635 865 848 €, contre 619 476 722 € au budget 2025 (626 476 722€ avec intégration du budget annexe ITI voté en cours d'année).

Budget Principal	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	268 749 406	268 749 406
Section d'investissement	125 867 876	125 867 876
Total Budget Principal	394 617 282	394 617 282

Budget Annexe Transports urbains	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	86 377 917	86 377 917
Section d'investissement	26 404 171	26 404 171
Total Budget Annexe Transports urbains	112 782 088	112 782 088

Budget Annexe eau	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	52 731 212	52 731 212
Section d'investissement	21 343 349	21 343 349
Total Budget Annexe Eau	74 074 561	74 074 561

Budget annexe Chauffage Urbain	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	13 873 563	13 873 563
Section d'investissement	17 371 000	17 371 000
Total Budget Annexe Chauffage Urbain	31 244 563	31 244 563

Budget Annexe ZAE Bantzenheim	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	947 000	947 000
Section d'investissement	810 000	810 000
Total Budget Annexe ZAE Bantzenheim	1 757 000	1 757 000

Budget Annexe ZA Amélie IV	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	7 706 852	7 706 852
Section d'investissement	7 576 852	7 576 852
Total Budget Annexe ZA Amélie IV	15 283 704	15 283 704

Budget Annexe ITI	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	459 500	459 500
Section d'investissement	5 647 150	5 647 150
Total Budget Annexe ITI	6 106 650	6 106 650

TOTAL	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	430 845 450	430 845 450
Section d'investissement	205 020 398	205 020 398
Total tous budgets	635 865 848	635 865 848

1^{ère} partie : Examen du budget principal

Le budget principal 2026 est équilibré en dépenses et en recettes à 394 617 282 €, répartis de la manière suivante :

Dépenses de fonctionnement

268 749 406€

Recettes de fonctionnement

268 749 406€

Dépenses d'investissement

125 867 876€

Recettes d'investissement

125 867 876€

Total dépenses

394 617 282€

Total recettes

394 617 282€

I - Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'élève à 268 749 406 €. Elle se décompose en :

- opérations réelles, donnant lieu à des mouvements de trésorerie ;
- opérations d'ordre ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie.

Les opérations réelles sont réparties en *opérations de gestion*, *en opérations financières* et *en opérations exceptionnelles*. La différence entre les recettes et les dépenses réelles constitue l'épargne brute.

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Charges générales	42 362 604,00 €	39 518 903,00 €	41 527 323,00 €
	Charges de personnel	84 881 700,00 €	88 209 743,00 €	85 747 500,00 €
	Atténuation de produits (dont ACTP et DSC)	68 905 000,00 €	68 867 653,00 €	72 713 420,00 €
	Subventions et contributions aux organismes t	55 880 513,00 €	54 509 687,00 €	50 336 573,00 €
	Charges de la dette (intérêts)	3 500 220,00 €	2 851 220,00 €	3 098 200,00 €
	Virement à la section d'investissement	5 248 543,00 €	0,00 €	2 047 735,00 €
	Charges exceptionnelles	38 400,00 €	38 000,00 €	37 000,00 €
	Ecritures d'ordre	11 216 400,00 €	11 716 400,00 €	13 241 655,00 €
	TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	272 033 380,00	265 711 606,00	268 749 406,00

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
RECETTES	Fiscalité directe et compensations	173 770 889,00 €	171 131 016,00 €	177 456 487,00 €
	Produits des services	40 163 785,00 €	35 252 835,00 €	34 924 903,00 €
	Autres produits de gestion courante dont locat	2 862 750,00 €	3 920 202,00 €	8 325 070,00 €
	Dotations, subventions et concours de tiers	54 480 070,00 €	54 051 693,00 €	47 017 421,00 €
	Recettes exceptionnelles	25,00 €	450 999,00 €	10 025,00 €
	Produits financiers	193 361,00 €	187 861,00 €	7 000,00 €
	Atténuation de charges	232 500,00 €	243 000,00 €	260 000,00 €
	Ecritures d'ordre	330 000,00 €	474 000,00 €	748 500,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	272 033 380,00	265 711 606,00	268 749 406,00

A - Recettes et dépenses réelles

Le solde des opérations réelles, soit le résultat prévisionnel de gestion sur l'exercice 2026 ressort à 14,54 M€ (en amélioration par rapport au BP 2025 où il s'élevait à 11,24 M€). Ce solde sera repris dans l'autofinancement permettant de financer les investissements.

	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Dépenses réelles	255 568 437,00 €	253 995 206,00 €	253 460 016,00 €
Recettes réelles	271 703 380,00 €	265 237 606,00 €	268 000 906,00 €
Epargne brute	16 134 943,00 €	11 242 400,00 €	14 540 890,00 €
Taux épargne brute	5,94%	4,24%	5,43%

Opérations de gestion

1) RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement 2026 s'élèvent à 268 000 906,00 €.

Elles connaissent une augmentation de 1,04% par rapport au budget primitif 2025.

	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution 2025/2026
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	232 500,00 €	243 000,00 €	260 000,00 €	7,00%
70 - PRODUITS DES SERVICES	40 163 785,00 €	35 252 835,00 €	34 924 903,00 €	-0,93%
73 - IMPOTS ET TAXES	75 525 273,00 €	70 373 310,00 €	74 178 681,00 €	5,41%
731 - FISCALITE LOCALE	98 245 616,00 €	100 757 706,00 €	103 277 806,00 €	2,50%
73 - FISCALITE	173 770 889,00 €	171 131 016,00 €	177 456 487,00 €	3,70%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	54 480 070,00 €	54 051 693,00 €	47 017 421,00 €	-13,01%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 862 750,00 €	3 920 202,00 €	8 325 070,00 €	112,36%
76 - PRODUITS FINANCIERS	193 361,00 €	187 861,00 €	7 000,00 €	-96,27%
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	25,00 €	450 999,00 €	10 025,00 €	-97,78%
TOTAL RECETTES REELLES	271 703 380,00 €	265 237 606,00 €	268 000 906,00 €	1,04%

Chapitres 73 et 731- Impôts, taxes et fiscalité locale

Le total des produits attendus sur les chapitres 73 et 731 est de 177 456 487 € alors qu'il était de 171 131 016 € en 2025, soit une augmentation de 3,70%.

Plusieurs facteurs viennent expliquer cette augmentation :

- L'inscription du versement du Dispositif de lissage conjoncturel (DILICO) 2025 des recettes fiscales des collectivités 2025 pour 1,14 M€
- L'augmentation de certains produits (taxe de séjour, taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations),...)
- L'augmentation des recettes fiscales liées à une variation des bases, comme la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales), la fiscalité issue des

ménages, la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), l'IFER (Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux)

- L'augmentation de la fraction de TVA, liée non pas à une revalorisation de l'Etat mais au fait que cette recette avait été diminuée lors de l'élaboration du Budget Primitif 2025 pour tenir compte de l'impact du DILICO annoncé dans le Projet de Loi de Finances 2025.

Les dotations détaillées apparaissent dans le tableau ci-dessous :

Recettes fiscales chapitres 73 et 731	BP 2024 en M€	BP 2025 en M€	BP 2026 en M€	Taux d'évolution	Commentaire
FRACTION DE TVA	60,76	55,60	58,23	4,72%	Baisse de la fraction de TVA par rapport à 2024 - Stabilité 2025 mais BP 2025 sous-estimé avec impact DILICO
TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales)	4,10	4,48	4,65	3,91%	Augmentation mécanique des bases + prévision variation positive
Ressources fiscalité ménages (Taxe d'habitation, Taxe foncière sur le bâti et non bâti et Contribution foncière des entreprises)	47,89	49,14	49,82	1,39%	Augmentation mécanique des bases + prévision variation positive
TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)	41,99	43,27	44,02	1,74%	Augmentation mécanique des bases
IFER (Imposition forfaitaire des entreprises en réseau)	1,90	2,07	2,23	7,57%	Augmentation mécanique des bases + prévision variation positive
FNGIR (Fonds national de garantie individuelle des ressources)	14,57	14,57	14,57	0,00%	Montant stable
Rôles supplémentaires fiscalité	0,95	0,00	0,54		
Taxe Gemapi	0,60	0,61	0,62	2,81%	Instauration de cette taxe en 2018 - produit voté en 2026 à hauteur de la dépense
Taxe de séjour	0,78	1,20	1,40	16,67%	Montant en hausse
Divers	0,24	0,20	0,24	20,00%	Divers
Reversement du DILICO			1,14		Reversement d'un tiers du DILICO prélevé en 2025
TOTAL	173,77	171,13	177,46	3,70%	

Chapitre 74 - Dotations et participations

D'un montant global de 47 017 421 €, il ressort en baisse de 13,02% par rapport au BP 2025.

La diminution s'explique par l'impact du Projet de Loi de Finances pour 2026 avec différentes mesures impactant l'agglomération.

Impact du Projet de Loi de Finances 2026

Mesure du PLF 2026	Impact pour m2A (selon annonces de juillet 2025)	Impact pour m2A (selon PLF déposé en octobre)
Ecrêtement de la fraction de TVA	0,8 M€	0,9 M€
Reconduction du DILICO	3,8 M€	3,8 M€
Retour du DILICO 2025	-1,1 M€	-1,1 M€
Diminution de la DCRT (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle)	1,2 M€	1,2 M€
Fin de la compensation au réel des bases industrielles abattues à hauteur de 50% sur la CFE et la taxe foncière bâtie	3,8 M€	2,9 M€
Hausse des cotisations CNRACL	0,9 M€	0,9 M€
Fin de l'éligibilité des dépenses de fonctionnement au FCTVA	0 M€	0,1 M€
Généralisation de la TVA à 5,5 % en matière de collecte et traitement des déchets	0 M€	-0,7 M€
Impact potentiel PLF 2026 en fonctionnement	9,4 M€	8,0 M€
Perception du FCTVA l'année suivant la dépense d'investissement (soit en N+1 au lieu de N)	2,7 M€	2,7 M€
Baisse des dotations d'investissement de l'Etat	Non chiffré	Non chiffré
Impact potentiel PLF 2026 en investissement	2,7 M€	2,7 M€
TOTAL IMPACT CUMULE POTENTIEL EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT	12,1 M€	10,7 M€

Les principaux impacts sur ce chapitre de ce projet de Loi de Finances sont les suivants :

- La baisse de la DCRT (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) pour 1,2M€.
- La baisse des compensations CET (sur la CVAE / CFE et également sur la taxe foncière sur les propriétés bâties) pour un estimatif de 2,9 M€
- La baisse de la Dotation de compensation estimée selon le Projet de Loi de Finances à 0,77M€

Au global, les dotations de l'Etat et compensations avec un total de 38,35 M€ sont en baisse de 6,04 M€.

Les participations de la CAF, dans les domaines du périscolaire et de la petite enfance diminuent légèrement à hauteur de 1,74%.

Les dotations et les participations de nos principaux partenaires sont recensées dans le tableau ci-après :

Dotations	BP 2024 en M€	BP 2025 en M€	BP 2026 en M€	Taux d'évolution	Commentaire
DGF d'intercommunalité	5,50	5,49	5,49	0,00%	Stabilité
Allocations compensatrices Etat	13,40	13,11	9,25	-29,46%	Impact du Projet de Loi de Finances 2026
Dotation de compensation EPCI	19,69	19,36	18,64	-3,71%	Impact du Projet de Loi de Finances 2026
Revertement des communes "ex-part 2 SIZIRM"	2,35	2,35	2,35	0,00%	Stable
DCRTP	7,42	6,43	4,97	-22,71%	Impact du Projet de Loi de Finances 2026
Participation CAF Petite enfance, périscolaire	4,13	4,53	4,45	-1,74%	Légère diminution
Participations diverses (Département, Région, ANAH...)	1,99	2,78	1,86	-33,06%	
TOTAL	54,48	54,05	47,01	-13,02%	

Chapitre 70 - Produits des services et du domaine

La dotation globale de ce chapitre s'élève à 34 924 903€ € en baisse de 0,93% par rapport au BP 2025.

Il comprend pour 17,65M€ les produits de tarifications de services à l'usager qui sont en baisse de 3,2% par rapport au BP 2025. Cette diminution est liée à l'arrêt de facturation de certaines prestations au SIVOM (dans le cadre de la collecte selective) et ne provient pas d'une baisse de la tarification.

Les principales variations sur les recettes usagers sont les suivantes :

- Stabilité de la redevance spéciale
- Augmentation des recettes du service périscolaire (+2,26% entre le BP 2025 et le BP 2026)
- Augmentation des recettes liées aux entrées du parc zoologique et botanique (+14,29% entre le BP 2025 et le BP 2026)

Le montant de 34,92 M€ intègre également les refacturations de personnel à 3 budgets annexes, ainsi que les refacturations aux communes dont les services communs avec la Ville de Mulhouse.

Ce montant de refacturation est en stabilité par rapport au BP 2025.

Figurent ci-après les principaux postes qui composent ce chapitre :

Objet	BP 2024 en M€	BP 2025 en M€	BP 2026 en M€	Taux d'évolution	Commentaire
Refacturations de charges de personnel (budgets annexes + SIVOM + services communs + communes)	20,59	14,36	14,35	-0,1%	Stabilité
Tarification des services (piscines, périscolaire, petite enfance, propreté et collecte déchets, zoo...)	16,76	18,24	17,65	-3,2%	Accroissement des recettes périscolaires et du zoo, stabilité de la redevance spéciale mais diminution de recettes liée à la reprise de la compétence collecte sélective
Remboursements de frais (téléphonie, frais postaux, nettoyage...)	2,45	2,23	2,25	0,8%	Légère augmentation liée à la refacturation aux budgets annexes
Divers produits des services	0,36	0,41	0,66	60,4%	Augmentation des ventes de la boutique du zoo
TOTAL	40,16	35,25	34,92	-0,9%	Baisse de 0,9%

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante

La dotation de ce chapitre s'élève à 8 325 070 €, en progression de 4,40 M€ par rapport au budget primitif précédent.

Ce delta s'explique par l'intégration en recettes de fonctionnement des excédents du SIVOM issus du budget collecte sélective. En effet, ce budget va être dissous et les résultats de l'exercice 2025 seront repris intégralement par l'agglomération sur le budget principal. Afin d'anticiper cette reprise d'excédent, des crédits sont inscrits à hauteur de 5M€ en recettes diverses.

Ce chapitre regroupe également les produits émanant des recettes issues de la facturation des loyers des bâtiments communautaires ainsi que par les refacturations de matériel ou d'entretien de véhicules entre m2A et les communes membres. S'ajoutent à cette liste les refacturations liées au site de DMC, les recettes en provenance du parking de la gare ainsi que les recettes liées au Centre Sportif ou encore à l'agence d'attractivité qui assume les fonctions d'office de tourisme. La diminution sur les recettes issues de loyers s'explique par la diminution de la redevance pour le parc des expositions.

Une recette est également inscrite pour 2026 concernant la Direction Environnement et Services Urbains : 1,24M€ de versements ALCOME et CITEO dans le cadre des contrats REP (Responsabilité Elargie du Producteur) :

- 870k€ de CITEO pour le contrat REP Déchets Abandonnés
- 370k€ d'ALCOME pour le contrat REP Mégots

Objet	BP 2024 en M€	BP 2025 en M€	BP 2026 en M€	Taux d'évolution	Commentaire
Facturation pour remboursement de frais	0,93	0,87	0,84	-3,1%	
Recettes issues de loyers et redevances	1,69	1,72	1,05	-39,2%	
Divers	0,24	1,32	1,43	8,3%	Encaissements ALCOME et CITEO pour 1,24M€
Recettes à venir issues des excédents SIVOM			5,00		
TOTAL	2,86	3,92	8,32	112,5%	

Chapitre 76 – Produits financiers

Ils représentent en 2026 un montant de 7 000 €, montant bien inférieur à celui du budget précédent (187 861 € au BP 2025), lié à la fin du fonds de soutien pour la sortie des emprunts à risques.

2) DEPENSES

Au global, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 253 460 016 €.

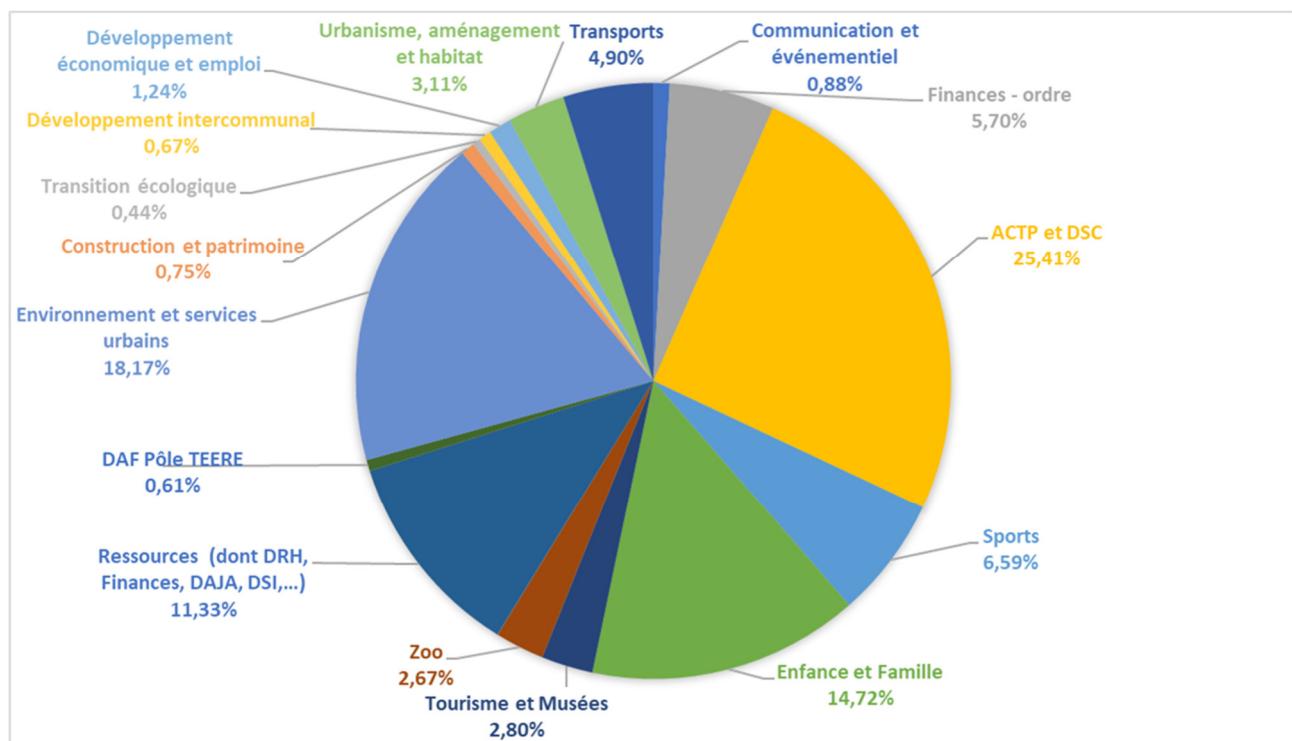
Les principaux postes de dépenses sont constitués par ordre décroissant des :

- charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) : 85 747 500 € ;
- atténuations de produits (chapitre 014) : 72 713 420 € ;
- charges de gestion courante (chapitre 65) : 50 336 573 ;
- charges à caractère général (chapitre 011) : 41 527 323 € ;
- charges financières (chapitre 66) : 3 098 200 € ;
- charges exceptionnelles (chapitre 67) : 37 000 €.

L'évolution de ces postes entre les budgets primitifs est retracée dans le tableau ci-après :

	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Charges générales	42 362 604,00 €	39 518 903,00 €	41 527 323,00 €
Charges de personnel	84 881 700,00 €	88 209 743,00 €	85 747 500,00 €
Atténuation de produits (dont ACTP et DSC)	68 905 000,00 €	68 867 653,00 €	72 713 420,00 €
Subventions et contributions aux organismes t	55 880 513,00 €	54 509 687,00 €	50 336 573,00 €
Charges de la dette (intérêts)	3 500 220,00 €	2 851 220,00 €	3 098 200,00 €
Charges exceptionnelles	38 400,00 €	38 000,00 €	37 000,00 €

Par service ou compétence, la répartition des dépenses de fonctionnement 2026 est la suivante (frais de personnel inclus) :



Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de certains postes de dépenses et soulignent l'engagement de l'Agglomération, sur certaines thématiques, comme les services aux familles, les sports, la biodiversité et la culture.



Chapitre 012 - Frais liés au personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 85 747 500 €, en diminution de 2,46 M€ (soit - 2,79% par rapport au BP de l'année précédente).

Ce montant de frais de personnel intègre l'ensemble des rémunérations et charges de personnel de m2A concernant :

- les agents communautaires ;
- les agents relevant de services communs qui sont refacturés en partie à la Ville de Mulhouse
- les agents mis à la disposition des budgets annexes ou d'autres collectivités et intégralement refacturés.

Les frais de personnel constituent le premier poste de dépenses de m2A, avec 31,97 % des dépenses de fonctionnement.

La diminution entre le BP 2025 et le BP 2026 s'explique par une estimation des frais de personnel calculée sur des hypothèses différentes entre les deux budgets primitifs.

En effet, plusieurs facteurs impactent l'estimation des frais de personnel, tels que la vacance de poste, les créations de postes et diverses mesures locales.

Chapitre 65 - Charges de gestion courante

Les charges de gestion courante s'établissent à 50 336 573 €, en baisse par rapport au montant 2025 qui était de 54 509 687 € (-7,66 %).

Ce chapitre est essentiellement constitué des participations de m2A aux organismes de regroupement auxquels elle adhère et aux contributions versées à ses partenaires associatifs.

Les principaux postes qui composent ce chapitre sont les suivants :

- **Un montant de subventions de fonctionnement de 19,1 M€** déclinées dans les domaines suivants :

Compétence	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution 2025/2026
Petite enfance	7 114 776	7 059 776	7 058 570	-0,02%
Périscolaire, inclusion et parentalité	4 458 821	4 292 395	4 454 505	3,78%
Développement économique, emploi et enseignement supérieur	2 440 254	2 333 329	2 239 664	-4,01%
Tourisme et Musées	2 740 302	2 411 412	2 161 121	-10,38%
Aménagement et transports	750 000	450 000	712 000	58,22%
Soutien aux clubs sportifs de haut niveau	286 000	0		
Transition écologique et climatique	947 672	1 087 317	534 317	-50,86%
Politique de la ville, actions de prévention et aide à domicile	293 987	251 300	254 200	1,15%
Habitat et renouvellement urbain	436 330	599 930	718 114	19,70%
Amicale du personnel et syndicats	1 051 817	1 051 317	874 000	-16,87%
Divers	151 838	38 371	97 850	155,01%
Total des subventions de fonctionnement	20 671 797	19 575 147	19 104 341	-2,41%

L'ensemble des subventions a fait l'objet d'un ré examen de pertinence et de montant, afin de tenir compte des besoins effectifs de nos partenaires. Un travail de moyen terme est engagé pour questionner les subventions attribuées par m2A et mettre en œuvre un fléchage de ces subventions. A cet effet, des dialogues de gestion avec les structures subventionnées sont institués.

- **Des contributions à des organismes de regroupement pour 16,21 M€ contre 19,57 M€ au BP 2025 :**

La baisse entre 2025 et 2026 s'explique principalement par une diminution des contributions versées au SIVOM, du fait de la reprise par m2A de la collecte sélective à compter du 1^{er} janvier 2026. Pour 2026, m2A ne versera plus qu'une contribution « Traitement des résidus urbains ».

S'y ajoute la contribution GEMAPI (657 826 €) destinée à financer les actions menées pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

- **Une participation d'équilibre au budget annexe des transports urbains en diminution avec 13,09M€ contre 13,7 M€ au BP 2025**

Le niveau effectif de la contribution 2025 sera déterminé selon les besoins réels d'équilibre du budget annexe des transports en fin d'année 2026.

- Enfin s'ajoutent les indemnités de fonction et de formation des élus, les redevances et location pour les utilisations informatiques, les créances admises en non valeur et autres charges diverses.

Chapitre 011 - Charges à caractère général

Il s'agit des dépenses courantes engagées par la collectivité pour le fonctionnement général de la collectivité (carburants, fluides, fournitures, prestations de service, contrats de maintenance...) et des services publics proposés aux usagers.

La nature des compétences exercées par m2A engendre une structure des charges de fonctionnement extrêmement rigides, laissant peu de marges de manœuvre.

Avec 41 527 323€ les charges à caractère général affichent une augmentation de BP à BP de 5,08% (+2 M€). Ces dotations sont mises en œuvre dans les directions, comme tel :

Compétence	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution 2025/2026
Collecte ordures ménagères et parc auto	12 524 960	12 474 194	13 012 224	4,31%
Enfance et Famille	6 360 250	7 179 200	7 530 800	4,90%
Gestion des équipements nautiques et sportifs	6 088 955	6 452 250	6 526 930	1,16%
Fonctionnement du parc zoologique et botanique	2 198 165	2 392 520	3 184 670	33,11%
Gestion des zones d'activité et aménagement	1 501 000	1 446 100	1 446 800	0,05%
Moyens généraux et gestion immobilière	3 678 750	3 672 800	3 615 900	-1,55%
Moyens informatiques et informations géographiques	1 277 600	1 028 174	1 045 470	1,68%
Communication et évènementiel	1 171 300	1 121 300	999 200	-10,89%
Habitat et renouvellement urbain	386 200	570 535	584 019	2,36%
Développement durable et entretien des espaces verts des ZAE	675 500	573 500	661 500	15,34%
Développement économique, emploi, enseignement supérieur et transports	309 558	288 138	265 510	-7,85%
Services fonctionnels de la collectivité	1 740 400	2 042 010	2 067 430	1,24%
Réserve énergie	4 000 000	0		
Tourisme, musées, attractivité et relations internationales	323 260	144 892	456 550	215,10%
Divers	126 706	133 290	130 320	-2,23%
Total des moyens des services	42 362 604	39 518 903	41 527 323	5,08%

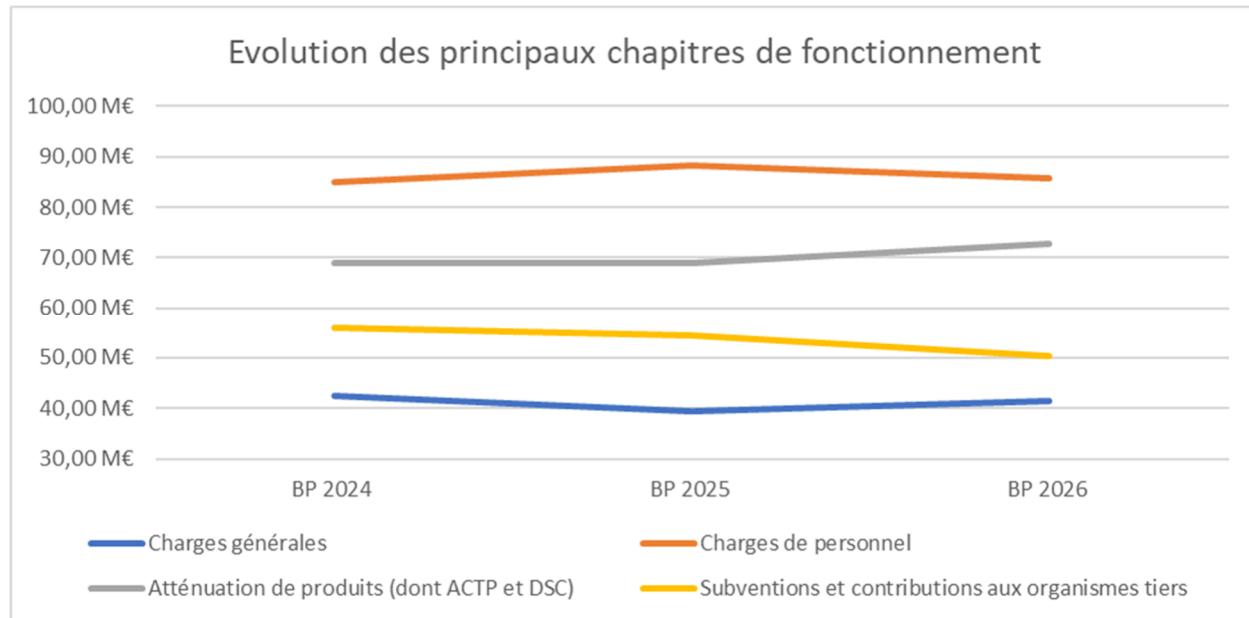
En complément des économies réalisées pour équilibrer le budget 2026, **un gel de crédits** est mis en œuvre sur les crédits de fonctionnement de plusieurs directions (par exemple sport, enfance et famille, zoo, communication) et en particulier sur le chapitre 011, à hauteur de 4%, pour un **montant total de 2,88 M€**.

Chapitre 014 - Atténuation de produits

Ce chapitre, destiné entre autres aux reversements de fiscalité, s'élève à 72 713 420 €. Il est en nette augmentation par rapport au BP 2025 (68 867 653 €). Il représente le deuxième poste de dépenses pour notre collectivité. Il porte notamment sur les dépenses listées ci-dessous :

- 65 287 653 € pour les attributions de compensation versée aux communes, dont les montants sont inchangés depuis les transferts PLUI et RLPI effectifs depuis le 1^{er} janvier 2020 ;
- 3 000 000 € de dotation de solidarité communautaire :
- 500 000 € de reversement de FPIC (enveloppe en augmentation)
- 140 000 € de reversement de la taxe de séjour à la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA), en hausse par rapport à celle de 2025 qui s'élevait à 120 000€. Cela s'explique par la hausse des recettes de taxe de séjour (le reversement à la CeA s'élevant à 10%).
- 3 785 767€ de versement du DILICO (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités). Cette dépense n'était pas prévue lors du

budget primitif 2025, ce qui explique en grande partie l'augmentation sur ce chapitre de dépenses.



Opérations financières

En 2026, les frais financiers sont anticipés en hausse à 3 098 200 € (contre 2 851 220 € en 2025), en raison de l'augmentation des intérêts réglés à échéance et des intérêts courus non échus.

B - Dépenses et recettes d'ordre

Les opérations d'ordre servent à transférer des valeurs entre sections de fonctionnement et d'investissement. Elles n'entraînent pas de mouvements de trésorerie.

Les dépenses d'ordre de fonctionnement représentent 14,79 M€ dont 13,24 M€ de dotations aux amortissements et 1,55M€ de virement à la section d'investissement.

Les recettes d'ordre de fonctionnement s'élèvent à 0,75 M€ et proviennent des travaux en régie et d'écritures relatives aux reprises de subventions.

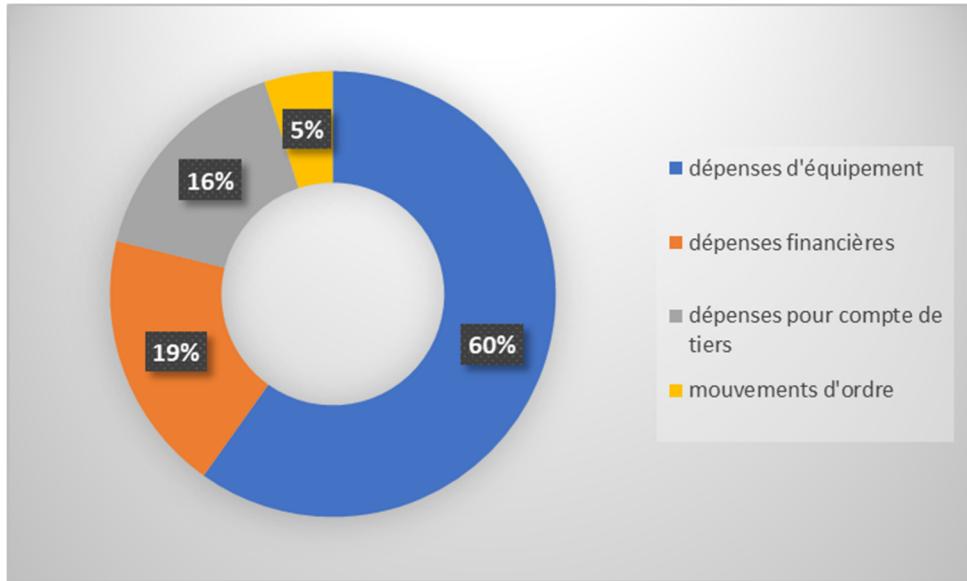
II – Section d'investissement

Le total de la section est équilibré à 125 867 876 € (contre 122 710 024 € au budget primitif 2025) dont les dépenses et recettes sont réparties comme suit :

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Emprunts et dettes assimilées	17 444 500,00 €	16 940 166,00 €	17 886 000,00 €
	Immobilisations incorporelles	6 183 500,00 €	8 404 172,00 €	5 873 286,00 €
	Subventions d'investissement	20 188 284,00 €	23 810 911,00 €	16 069 598,00 €
	Immobilisations corporelles	8 534 000,00 €	20 773 952,00 €	22 955 924,00 €
	Immobilisations en cours	18 988 417,00 €	32 855 469,00 €	30 423 100,00 €
	Participations et créances	367 500,00 €	427 375,00 €	800 000,00 €
	immobilisations financières	6 340 000,00 €	4 310 000,00 €	5 246 000,00 €
	Opérations patrimoniales	6 729 146,00 €	6 150 000,00 €	5 500 000,00 €
	Ecritures d'ordre	330 000,00 €	474 000,00 €	748 500,00 €
	Opérations pour compte de tiers	1 000 000,00 €	8 563 979,00 €	20 365 468,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		86 105 347,00	122 710 024,00	125 867 876,00
RECETTES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Dotations, fonds divers	1 925 000,00 €	1 925 000,00 €	0,00 €
	Subventions d'investissement	6 419 272,00 €	10 765 451,00 €	6 142 248,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	41 641 487,00 €	80 834 214,00 €	72 330 770,00 €
	Immobilisations financières	7 602 125,00 €	4 318 959,00 €	4 240 000,00 €
	Virement de la section de fonctionnement	5 248 543,00 €	0,00 €	2 047 735,00 €
	Opérations patrimoniales	6 729 146,00 €	6 150 000,00 €	5 500 000,00 €
	Ecritures d'ordre	11 216 400,00 €	11 716 400,00 €	13 241 655,00 €
	Produits des cessions	4 323 374,00 €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
	opérations pour compte de tiers	1 000 000,00 €	5 000 000,00 €	20 365 468,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		86 105 347,00 €	122 710 024,00 €	125 867 876,00 €

Du côté des dépenses d'investissement, elles se ventilent ainsi :

- 75 321 908 € de dépenses d'équipement (59,8%) ;
- 23 932 000 € de dépenses financières (19%) ;
- 20 365 468 € de dépenses pour compte de tiers (16,2%) ;
- 6 248 500 € de dépenses d'ordre (5%).



A - Opérations réelles

Recettes

1) AUTOFINANCEMENT

Avec 14,54 M€, l'autofinancement représente 5,43% des recettes réelles de fonctionnement, en augmentation par rapport au BP 2025 (4,24%).

2) DETTE

Le recours prévisionnel à l'emprunt est prévu à hauteur de 72,33 M€ dont 2,75 M€ de remboursements temporaires ; il sera calé au plus près des besoins réels de trésorerie en cours d'exercice en fonction de l'avancement des projets.

3) SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT PERCUES

Les subventions attendues en 2026 s'élèvent à 6 142 248 € en diminution par rapport à 2025 (10 765 451 €). Cette baisse s'explique en grande partie par l'inscription en 2025 de 2,5M€ de fonds européens au titre de l'Investissement Territorial Intégré. Ces subventions sont inscrites désormais dans un budget annexe.

Les subventions se répartissent ainsi que détaillé dans le tableau ci-dessous :

Partenaires	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Subventions de la CeA	1 343 011	2 588 569	2 775 559
Subventions de l'Etat	3 367 145	3 577 930	2 329 438
Subventions de la Région	1 679 116	2 004 315	637 251
Fonds européens	30 000	2 571 000	0
Autres participations		23 637	400 000
Total	6 419 272	10 765 451	6 142 248

L'enveloppe autres participations concernent essentiellement des subventions attendues de la Caisse d'Allocations Familiales au titre des périscolaires et multi-accueils (travaux ou acquisition de mobilier et équipements).

4) DOTATIONS ET FONDS DIVERS

La dotation de ce chapitre, qui est exclusivement consacrée au FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA), est nulle pour le BP 2026 (contre 1 925 000 € en BP 2025). Cela s'explique par le Projet de Loi de Finances 2026 qui crée un décalage dans la perception du FCTVA l'année suivant la dépense (donc en N+1 au lieu de l'année N).

5) PRODUIT DES CESSIONS

Les produits de cession sont anticipés à 2 000 000€ et comprennent notamment plusieurs cessions de terrains.

6) DIVERS

Parmi les recettes financières figurent :

- le remboursement de l'avance de trésorerie de 4 M€ consentie à la régie communautaire de l'eau pour faire face à d'éventuels besoins de trésorerie en cours d'année 2026 ;
- des recettes provenant des opérations pour compte de tiers pour 20,36 M€ ;
- le remboursement de l'avance de trésorerie de 0,18 M€ au musée de l'automobile.
- le virement de la section de fonctionnement pour 2,05 M€.

Dépenses

Le total des dépenses prévisionnelles réelles de l'exercice 2025 est de 119 619 376 € et comprennent notamment :

- des dépenses de 89,49 M€, prévues à la PPI
- des dépenses de 7,98 M€ en investissements annuels :
- le remboursement des emprunts et dettes assimilées à hauteur de 17,89 M€ ;
- des dépenses financières diverses hors PPI pour 4 M€, comprenant l'avance à la régie communautaire de l'eau (4 M€)

1) LES DEPENSES DE LA PPI

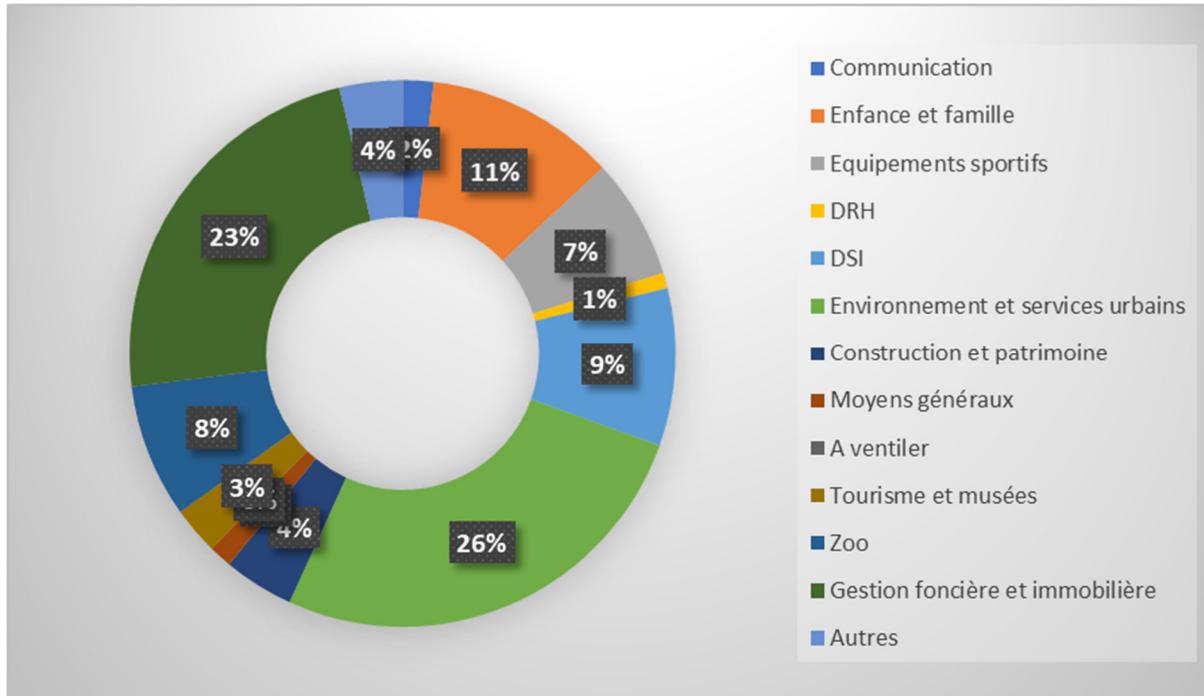
En 2026, le niveau d'investissement a été calibré à 89,49 M€ (en hausse par rapport aux 87,1 M€ de 2025).

2) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS ANNUELS

Les dépenses d'investissements annuels s'élèvent à 7,98 M€ pour le BP 2026 et se ventilent comme suit :

- o des investissements mobiliers pour 3,44 M€ ;
- o des investissements travaux annuels pour 3,16M€
- o des investissements financiers pour 0,22 M€ ;
- o des investissements fonciers pour 1,16 M€.

Les investissements annuels se répartissent entre les différents services comme ci-dessous :



3) FOCUS SUR LES DEPENSES FINANCIERES

D'un montant global de 23,93 M€, elles portent sur :

Dépenses financières	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Remboursement du capital de la dette	14 662 000	14 165 166	14 992 000
Remboursement temporaire de dette	2 750 000	2 750 000	2 750 000
Renouvellement avance trésorerie Citivia	2 000 000	0	600 000
Avance trésorerie budget annexe eau	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Participation au capital du parc des expositions			800 000
Cessions à paiement échelonné			412 000
Renouvellement avance trésorerie musée	240 000	210 000	180 000
Investissements financiers	200 000	0	
Participation au capital du syndicat des ports	167 500	427 375	
Prêts hypothécaires au personnel	100 000	100 000	54 000
Divers	32 500	25 000	144 000
TOTAL	24 152 000	21 677 541	23 932 000

B - Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre de la section d'investissement peuvent être :

- Le reflet de celles qui ont été décrites pour la section de fonctionnement. A ce titre, le total des recettes d'ordre est égal aux dépenses d'ordre de fonctionnement (13 241 655€), et celui des dépenses d'ordre aux recettes

d'ordre de fonctionnement (748 500€). Cela illustre le mécanisme de transfert entre les sections.

- Relatives à des opérations patrimoniales correspondant à un mécanisme d'écritures au sein de la section d'investissement (5 500 000€).

2^e partie : Examen des budgets annexes

Les budgets annexes de m2A sont au nombre de six :

- le budget annexe des transports urbains ;
- le budget annexe de l'eau ;
- le budget annexe du chauffage urbain
- le budget annexe de la zone d'activité économique de Bantzenheim
- Le budget annexe de la zone d'activité Amélie IV
- Le budget annexe Investissement Territorial Intégré

I - Budget annexe des transports urbains

Le Budget annexe des transports s'élève globalement à 112 782 088 € en 2026, en baisse par rapport au budget 2025 qui était de 114 964 174 €.

A - Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 86 377 917 € contre 85 995 172 € en 2025.

DÉPENSES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Charges générales	6 750 919,00 €	7 583 541,00 €	7 462 861,00 €
	Charges de personnel	740 000,00 €	740 000,00 €	805 000,00 €
	Atténuation de produits	600 000,00 €	500 000,00 €	700 000,00 €
	Autres charges de gestion courante	61 433 762,00 €	64 525 618,00 €	63 638 634,00 €
	Charges de la dette (intérêts)	2 078 197,00 €	1 484 987,00 €	1 898 000,00 €
	Dotations aux provisions	0,00 €	500,00 €	500,00 €
	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
	Écritures d'ordre	10 925 000,00 €	11 160 526,00 €	11 012 922,00 €
	Virement à l'investissement			850 000,00 €
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION		82 527 878,00 €	85 995 172,00 €	86 377 917,00 €

Les dépenses réelles, d'un montant de 74 514 995 € (74 834 646 € en 2025), comprennent principalement :

- 61,33 M€ pour la DSP pour laquelle m2A reverse au délégataire l'ensemble de

ses dépenses :

- 1,02 M€ pour les options dans le cadre de la DSP (Navette Mulhouse et le transport d'élèves en situation de handicap),
- 4,36 M€ pour les crédits-bails mobiliers et immobiliers ;
- 0,6 M€ de redevances et droits de passage ;
- 1,9 M€ pour les frais financiers de la dette ;
- 0,9 M€ d'achat de gaz pour la station de compression ;
- 0,7 M€ pour le remboursement du versement mobilité ;
- 0,81 M€ pour les frais de personnel (remboursement au budget principal)
- 0,35 M€ de taxe foncière.

Les dépenses d'ordre de fonctionnement s'élèvent à 11 012 922 € et sont consacrées aux dotations aux amortissements. S'ajoute à ces dépenses d'ordre le transfert à la section d'investissement pour 850 000,00 €.

Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 84 968 261 € contre 85 527 878 € en 2025.

RECETTES	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Produits issus de la fiscalité	50 200 060,00 €	52 000 000,00 €	52 800 000,00 €
Produits des services	12 135 600,00 €	13 904 467,00 €	14 286 650,00 €
Autres produits de gestion courante	523 298,00 €	688 288,00 €	588 288,00 €
Subventions d'exploitation	18 558 000,00 €	18 093 905,00 €	17 293 278,00 €
Reprises sur provisions	0,00 €	70,00 €	45,00 €
Ecritures d'ordre	1 110 920,00 €	1 308 442,00 €	1 409 656,00 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	82 527 878,00 €	85 995 172,00 €	86 377 917,00 €

Trois des principales ressources représentent 79,59 M€ (contre 78,2 M€ en 2025) :

- 13,7 M€ de recettes liées au transport de voyageurs, en hausse par rapport au BP 2025 (12,55 M€) ;
- une contribution prévisionnelle versée par le budget principal de m2A , revue à la baisse à hauteur de 13,09 M€ (alors qu'elle était de 13,7 M€ au BP 2025) ;
- 52,8 M€ de versement mobilité, en hausse par rapport au BP 2025 (52 M€).

S'ajoutent à ces 79,59 M€ les recettes suivantes :

- 0,44 M€ de participations de communes liées à la mise en place de

navettes (1,17M€ en 2025 car comprenait les indemnités de la Ville de Mulhouse pour les abonnements jeunes dont la convention a pris fin en 2025) ;

- une compensation versement mobilité de l'Etat de 0,35 M€ liée au relèvement du seuil de 9 à 11 salariés identique à celle de l'année dernière ;
- une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace de 0,58 M€, en hausse par rapport aux 0,57 M€ de l'année dernière ;
- un soutien de la Région de 3,02 M€ ;
- une participation de l'Etat stable pour 0,6 M€ ;
- des redevances pour 0,23 M€
- des recettes de 0,15 M€ pour la gestion des déplacements doux.

Les recettes d'ordre s'élèvent à 1 409 656€.

B - Section d'investissement

Equilibré en dépenses et en recettes, le budget prévisionnel d'investissement 2025 s'élève à 26 404 171 € contre 28 968 902 € au BP 2025.

Sur ce montant, les dépenses réelles représentent 22,4 M€ contre 27,2 M€ en 2024.

DÉPENSES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Emprunts et dettes assimilées	9 949 580,00 €	9 979 127,00 €	11 352 000,00 €
	Immobilisations incorporelles	1 201 000,00 €	1 039 650,00 €	1 102 000,00 €
	Immobilisations corporelles	3 768 000,00 €	6 931 000,00 €	4 098 000,00 €
	Immobilisations en cours	8 076 000,00 €	9 260 683,00 €	7 692 515,00 €
	Opérations patrimoniales	454 810,00 €	450 000,00 €	750 000,00 €
	Ecritures d'ordre	1 110 920,00 €	1 308 442,00 €	1 409 656,00 €
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	24 560 310,00 €	28 968 902,00 €	26 404 171,00 €

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- un montant de 3,9 M€ destiné à l'achat de matériel de transport. Cela concerne notamment l'acquisition de 4 bus articulés et 4 bus standards.
- 2,07 M€ prévus pour la convention de mandat prévue avec le délégataire SOLEA;

- 4,08 M€ de travaux ou d'aménagements sur le réseau tram train, ;
- 1,1 M€ de frais d'études ou de logiciels ;
- 1,54 M€ de travaux divers et avances sur marchés (travaux locaux SOLEA, fosse de lavage, équipements industriels,...) ;
- 10,67 M€ de remboursement du capital de la dette ;
- 0,19 M€ d'acquisitions divers ou aménagements (vélos, matériel informatique,...)
- 0,68 M€ de remboursement de l'avance covid consentie par l'Etat en 2020.

Par ailleurs, 2,16 M€ sont destinés aux écritures d'ordre (transferts de subventions d'équipements en section de fonctionnement et charges à étaler sur plusieurs exercices).

Le financement de ce programme d'investissements passe par :

- un recours prévisionnel à l'emprunt de 12,51 M€, en baisse par rapport à celui du BP 2025 (15,6 M€) ;
- des subventions pour 1,28 M€ ;
- une dotation de 11,76 M€ d'amortissement et d'opérations patrimoniales ;
- le virement de la section d'exploitation pour 0,85 M€.

RECETTES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Subventions d'investissement	913 297,00 €	1 756 300,00 €	1 280 000,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	12 267 203,00 €	15 602 076,00 €	12 511 249,00 €
	Virement section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	850 000,00 €
	Opérations patrimoniales	454 810,00 €	450 000,00 €	750 000,00 €
	Écritures d'ordre	10 925 000,00 €	11 160 526,00 €	11 012 922,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	24 560 310,00 €	28 968 902,00 €	26 404 171,00 €

II - Budget annexe de l'eau

Le projet de budget annexe de l'eau 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes à 74 074 561 €.

A - Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 52 731 212 € (contre 54 176 970 € au BP 2025).

Les dépenses réelles d'un montant de 45 265 451 € (contre 43 431 672 € au BP 2025), comprennent principalement :

- les moyens du service pour 32,19 M€ dont :
 - le versement de la redevance d'assainissement au SIVOM : 18,72 M€ ;
 - le versement des redevances à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse : 3,61 M€
 - la redevance pour prélèvement d'eau versée au Syndicat Mixte du Barrage de Michelbach : 1,1 M€
 - de l'achat d'eau : 0,9 M€
 - de l'énergie : 0,76 M€.
 - des frais de maintenance, entretien et réparations : 2,47 M€
 - la contribution au budget principal pour les frais de mutualisation : 1 M€
- 7 M€ de frais de personnel ;
- le versement de 4,7 M€ de redevances relatives notamment à la pollution domestique, la modernisation des réseaux...
- 0,06 M€ de charges de gestion courante (créances admises en non-valeur) ;
- 0,76 M€ de frais financiers ;
- 0,27 M€ de charges exceptionnelles.
- 0,28 M€ de dotations aux provisions (pour créances irrécouvrables).

Les dépenses d'ordre d'un montant de 7 465 761 €, comprennent principalement :

- 6,65 M€ d'amortissements et d'écritures d'ordre diverses ;
- 0,82 M€ de virement à la section d'investissement (contre 4,28 M€ au BP 2025).

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Charges générales	28 107 045,00 €	31 213 646,00 €	32 186 612,00 €
	Charges de personnel	6 556 715,00 €	6 679 050,00 €	7 001 000,00 €
	Atténuation de produits	6 530 498,00 €	4 700 000,00 €	4 710 614,00 €
	Subventions et contributions aux organismes tiers	180 000,00 €	156 500,00 €	62 000,00 €
	Charges de la dette (intérêts)	352 775,00 €	360 176,00 €	760 025,00 €
	Virement à la section d'investissement	667 215,00 €	4 277 098,00 €	816 569,00 €
	Charges exceptionnelles	155 300,00 €	322 300,00 €	265 200,00 €
	Ecritures d'ordre	6 518 360,00 €	6 468 200,00 €	6 649 192,00 €
	Dotations aux provisions			280 000,00 €
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION		49 067 908,00 €	54 176 970,00 €	52 731 212,00 €

D'un montant de 52 731 212 €, les recettes de fonctionnement se répartissent en 51 170 363 € de recettes réelles (contre 53 240 970 € au BP 2025) et 1 560 849 € de recettes d'ordre (contre 936 000 € au BP 2025).

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
RECETTES	Produits des services	46 175 943,00 €	51 867 370,00 €	49 769 363,00 €
	Autres produits de gestion courante	69 900,00 €	183 000,00 €	120 000,00 €
	Dotations, subventions et concours de tiers	300 000,00 €	50 000,00 €	157 000,00 €
	Recettes exceptionnelles	73 185,00 €	140 500,00 €	0,00 €
	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Atténuation de charges	1 050 100,00 €	1 000 100,00 €	1 000 000,00 €
	Reprises sur provisions			124 000,00 €
	Ecritures d'ordre	1 398 780,00 €	936 000,00 €	1 560 849,00 €
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	49 067 908,00	54 176 970,00	52 731 212,00

Les recettes réelles proviennent principalement :

- ✓ du produit des services dont le total est de 49,77 M€ avec comme ressources principales :
 - 20,14 M€ provenant de la vente d'eau
 - 2,7 M€ de location de compteurs
 - 18,54 M€ de redevance d'assainissement à reverser au SIVOM ;
 - 8,09 M€ de redevances diverses à reverser (consommation d'eau potable, performance réseau eau potable, performance systèmes assainissement collectif, prélèvement ressource en eau).
- ✓ des redevances pour 260 k€
- ✓ des subventions d'exploitation pour 120 k€
- ✓ des reprises sur provisions pour 124 k€

B - Section d'investissement

La section d'investissement s'élève en dépenses et en recettes à 21 343 349 € (contre 22 315 244 € au BP 2025).

Sur ce montant, les dépenses réelles représentent 19 782 500 € (contre 21 369 244 € au BP 2025).

DÉPENSES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Emprunts et dettes assimilées	5 569 663,00 €	5 463 244,00 €	6 018 500,00 €
	Immobilisations incorporelles	463 000,00 €	221 000,00 €	582 000,00 €
	Immobilisations corporelles	1 983 897,00 €	2 265 000,00 €	2 280 000,00 €
	Immobilisations en cours	9 486 476,00 €	13 420 000,00 €	10 902 000,00 €
	Subventions d'investissement	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Opérations patrimoniales	82 540,00 €	10 000,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre	1 398 780,00 €	936 000,00 €	1 560 849,00 €
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	19 014 356,00	22 315 244,00	21 343 349,00

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- 13,76 M€ de dépenses d'équipement et de travaux (dont 6,16M€ de renouvellement et extension de conduites, 1,4 M€ de nouvellement de conduites maîtresses, 0,94 M€ de matériel électromécanique sur bâtiment d'exploitation, 0,5 M€ de branchements neufs, 1,05 M€ de renouvellement et acquisition de compteurs, ...) ;
- 2 M€ de remboursement du capital des emprunts ;
- le remboursement au budget principal de l'avance de trésorerie de 4 M€
- 19,5 k€ de reversements de cautions

Les dépenses d'ordre d'investissement s'élèvent à 1,56 M€ et sont principalement liées aux travaux en régie et aux reprises de subventions.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 21 343 349 €, parmi lesquelles figurent 13 877 588 € de recettes réelles avec :

- ✓ une dotation prévisionnelle d'emprunt de 2,1 M€ ;
- ✓ des subventions d'investissement de 1 M€
- ✓ des refacturations de branchements neufs et de poteaux incendie pour 0,9 M€
- ✓ l'avance de trésorerie du budget principal à hauteur de 4 M€.
- ✓ une prévision d'emprunt à hauteur de 7,97 M€

Les recettes d'ordre de 7 465 761 € comportent principalement des dotations aux amortissements, des charges à étaler et le virement de la section d'exploitation (à hauteur de 0,82 M€ contre 4,2M M€ pour le BP 2025).

RECETTES	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Subventions d'investissement	2 457 204,00 €	5 400 000,00 €	1 900 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	9 289 037,00 €	6 159 946,00 €	11 977 588,00 €
Virement section d'exploitation	667 215,00 €	4 277 098,00 €	816 569,00 €
Opérations patrimoniales	82 540,00 €	10 000,00 €	0,00 €
Ecritures d'ordre	6 518 360,00 €	6 468 200,00 €	6 649 192,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 014 356,00 €	22 315 244,00 €	21 343 349,00 €

III - Budget annexe du chauffage urbain

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 31 244 563 € contre 27 718 804 € en 2025.

A - Section d'exploitation

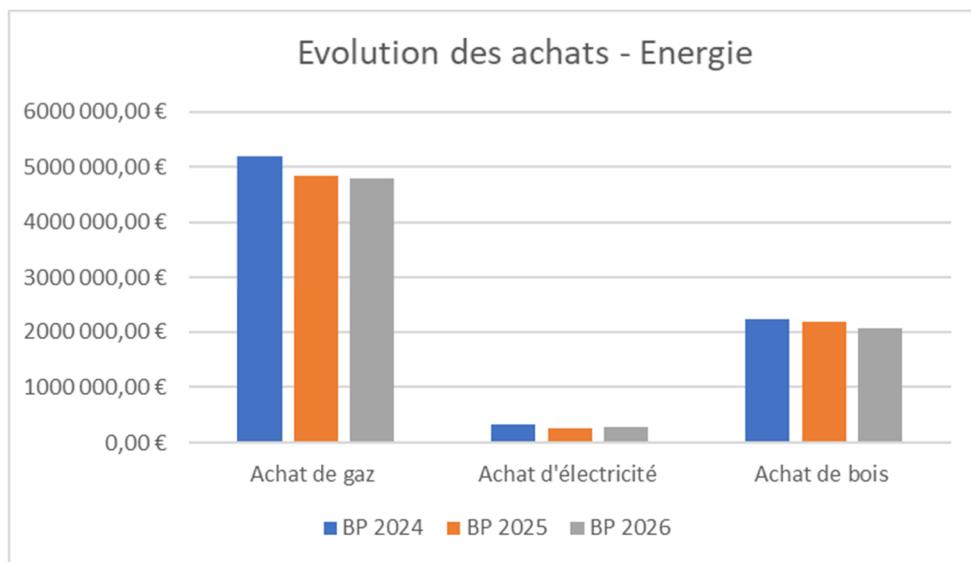
La section d'exploitation s'équilibre à 13 873 563 € contre 14 195 179 € au BP 2025, soit une diminution de 2,27%.

DÉPENSES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Charges générales	10 407 550,00 €	8 286 750,00 €	8 494 550,00 €
	Charges de personnel	932 000,00 €	1 061 000,00 €	863 513,00 €
	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
	Charges de la dette (intérêts)	250 000,00 €	225 000,00 €	180 000,00 €
	Virement à la section d'investissement	832 180,00 €	4 399,00 €	310 000,00 €
	Charges exceptionnelles	7 000,00 €	4 000,00 €	52 500,00 €
	Écritures d'ordre	2 563 030,00 €	4 613 030,00 €	3 923 000,00 €
	Dotations aux provisions	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
	TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	14 992 760,00 €	14 195 179,00 €	13 873 563,00 €

Les dépenses réelles sont de 9 640 563 € alors qu'elles étaient de 9 577 750 € en 2025.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- les charges générales pour 8,49 M€, dont 7,14 M€ destinés aux achats d'énergie (contre 7,26 M€ en 2025), dont voici ci-dessous la répartition et l'évolution depuis le BP 2024 :



- les charges de personnel pour 0,86 M€ ;
- les amortissements et autres écritures d'ordre ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie et représentent 3,9 M€, en diminution par rapport au BP 2025 (4,6 M€). Cela est lié à la diminution du stock de quotas CO₂.
- les intérêts des emprunts pour 0,18 M€ ;
- le virement à la section d'investissement pour 0,31 M€ (0,8M€ en 2024 et 0,004M€ en 2025)

Les recettes de la section d'exploitation s'élèvent à 13 873 563 €.

RECETTES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
Produits des services	13 439 000,00 €	11 577 422,00 €	11 780 163,00 €	
Autres produits de gestion courante	44 000,00 €	46 000,00 €	48 000,00 €	
Recettes exceptionnelles	0,00 €	356 132,00 €	75 000,00 €	
Reprises sur provisions	0,00 €	0,00 €	44 400,00 €	
Écritures d'ordre	1 509 760,00 €	2 215 625,00 €	1 926 000,00 €	
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	14 992 760,00 €	14 195 179,00 €	13 873 563,00 €	

Elles portent pour l'essentiel sur :

- la vente de chaleur pour 9,59 M€ (9,4 M€ en 2025) et la vente d'électricité pour 2 M€ (1,9 M€ en 2025) ;
- les écritures d'ordre dont la gestion des quotas de CO₂ pour 1,93 M€ (2,2 M€ en 2024) ;
- les versements du délégataire de la centrale de Rixheim pour 0,2 M€.

B - Section d'investissement

Le budget d'investissement s'élève à 17 371 000 €, en nette augmentation par rapport au budget 2025 (13 523 625€).

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Emprunts et dettes assimilées	6 260 000,00 €	3 760 000,00 €	3 755 000,00 €
	Immobilisations incorporelles	150 000,00 €	0,00 €	550 000,00 €
	Immobilisations corporelles	635 000,00 €	698 000,00 €	710 000,00 €
	Immobilisations en cours	380 000,00 €	1 570 000,00 €	3 830 000,00 €
	Participations			1 320 000,00 €
	Opérations patrimoniales	2 780 000,00 €	5 280 000,00 €	5 280 000,00 €
	Ecritures d'ordre	1 509 760,00 €	2 215 625,00 €	1 926 000,00 €
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	11 714 760,00 €	13 523 625,00 €	17 371 000,00 €

Les dépenses se répartissent ainsi :

- 5,09M€ pour des travaux et équipements sur la centrale de l'Illberg avec notamment :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	BP 2026
Remplacement de la cheminée	500 000 €	1 100 000 €
Modernisation contrôle commande TAG + filtre électrostatique	-	1 100 000 €
Etude renouvellement réseau	-	550 000 €
Passage en Basse Pression	500 000 €	500 000 €
Travaux sur le réseau (amélioration)	300 000 €	250 000 €
Extension réseau de chaleur	230 000 €	890 000 €
Travaux sur le bâtiment (Process)	200 000 €	260 000 €
Transformation bureaux	200 000 €	200 000 €
Matériel industriel	150 000 €	150 000 €
Extension Rest. Univ.	100 000 €	0 €
Action ISO 50001	40 000 €	40 000 €
Achat véhicule	33 000 €	35 000 €
Mobilier	10 000 €	10 000 €
Bureautique	5 000 €	5 000 €
	2 268 000 €	5 090 000 €

- le remboursement de l'emprunt pour 1,255 M€
- des écritures de remboursements temporaires sur emprunts pour 2,5M€
- la prise de participation dans la SEM m2A Energies pour 1,32M€

- des écritures d'ordre pour 7,2 M€

Ces investissements sont financés par le biais :

- d'écritures d'ordre pour 3,9 M€, dont 2,7 M€ pour les stocks de quotas CO₂
- des opérations patrimoniales pour 5,28M€ comprenant notamment des remboursements temporaires d'emprunts
- de droits de raccordement à hauteur de 0,27 M€
- d'inscription de souscription d'emprunts pour 5,08 M€ et de remboursements temporaires pour 2,5 M€
- du virement de la section d'exploitation pour 0,31 M€.

RECETTES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Dotations, fonds divers	366 217,00 €	0,00 €	0,00 €
	Subventions d'investissement	0,00 €	270 000,00 €	275 000,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	5 173 333,00 €	3 356 196,00 €	7 583 000,00 €
	Virement section d'exploitation	832 180,00 €	4 399,00 €	310 000,00 €
	Opérations patrimoniales	2 780 000,00 €	5 280 000,00 €	5 280 000,00 €
	Écritures d'ordre	2 563 030,00 €	4 613 030,00 €	3 923 000,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 714 760,00 €	13 523 625,00 €	17 371 000,00 €

IV - Budget annexe de la zone d'activité économique (ZAE) de Bantzenheim

Suite à la fusion intervenue au 1^{er} janvier 2017 avec la Communauté de communes Porte de France Rhin Sud (CCPFRS), m2A est en charge de ce budget destiné à la création et à l'aménagement d'une zone d'activité économique sur le territoire de la commune de Bantzenheim.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 757 000€.

A - Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 947 000 €.

DÉPENSES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Charges générales	253 476,00 €	230 000,00 €	96 000,00 €
	Écritures d'ordre	942 900,00 €	925 000,00 €	800 000,00 €
	Autres charges de gestion courantes	0,00 €	0,00 €	51 000,00 €
	TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 196 376,00 €	1 155 000,00 €	947 000,00 €

RECETTES		BP 2024	BP 2025	BP 2026
	Produits des services	229 000,00 €	215 000,00 €	137 000,00 €
	Dotations, subventions et concours de tiers	13 376,00 €	0,00 €	0,00 €
	Écritures d'ordre	954 000,00 €	940 000,00 €	810 000,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 196 376,00 €	1 155 000,00 €	947 000,00 €

Les dépenses portent sur :

- des charges générales pour 96 000€
- d'autres charges de gestion courante pour 51 000€
- la valorisation des terrains en stock pour 800 000 €.

De même montant, les recettes concernent :

- la cession de terrains pour 137 000 € ;
- des écritures de gestion de stock pour 810 000 €.

B - Section d'investissement

La section d'investissement s'élève en dépenses et en recettes à 810 000 €.

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Écritures d'ordre	954 000,00 €	940 000,00 €	810 000,00 €
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	957 000,00 €	940 000,00 €	810 000,00 €

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
RECETTES	Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	14 100,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €
	Écritures d'ordre	942 900,00 €	925 000,00 €	800 000,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	957 000,00 €	940 000,00 €	810 000,00 €

Les dotations en dépenses et en recettes sont essentiellement liées à des écritures de gestion de stock de terrains.

V - Budget annexe de la zone d'activité Amélie IV

L'opération d'aménagement dite « Amélie IV » a pour objectif d'aménager un vaste espace dans le secteur de l'ancien carreau minier Amélie à Wittelsheim, dans l'objectif de pouvoir y accueillir des activités économiques structurantes à vocation industrielle.

Cette opération pourrait ainsi accueillir une usine de fabrication de batteries pour l'automobile, emblématique de la stratégie économique de l'agglomération qui promeut l'implantation d'activités industrielles nouvelles, susceptibles de prendre les relais des industries traditionnelles de l'agglomération en termes de développement de nouvelles technologies et de créations d'emploi.

Le projet de budget annexe 2026 prévoit l'engagement de démarches préparatoires qui pourront aboutir à la mise en œuvre d'un véritable site « clé en main » immédiatement disponible pour l'industriel : il s'agira notamment de l'acquisition du foncier par m2A auprès de la commune de Wittelsheim, unique propriétaire, du fait de la compétence de l'agglomération en matière de développement économique, ainsi que des études préalables environnementales, liées aux réseaux des concessionnaires (RTE, GRT Gaz) et à l'étude de déplacement de la centrale photovoltaïque.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 15 283 704€.

A - Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 7 706 852 €.

		BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Charges générales	4 892 500,00 €	5 906 852,00 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €	1 800 000,00 €
	TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 892 500,00 €	7 706 852,00 €

		BP 2025	BP 2026
RECETTES	Produits des services	0,00 €	130 000,00 €
	Ecritures d'ordre (constatation du stock)	4 892 500,00 €	7 576 852,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 892 500,00 €	7 706 852,00 €

Les dépenses portent essentiellement sur :

- l'acquisition de foncier et frais en découlant pour 3,1M€
- des études, travaux et frais divers pour 2,8M€
- des écritures de gestion de stock pour 1,8M€

De même montant, les recettes concernent les écritures de stock de fin d'année pour 7,58M€ et des produits de services pour 0,13M€.

B - Section d'investissement

La section d'investissement s'élève en dépenses et en recettes à 7 576 852 €.

		BP 2025	BP 2026
DÉPENSES	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre (constatation stock)	4 892 500,00 €	7 576 852,00 €
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	4 892 500,00 €	7 576 852,00 €

		BP 2025	BP 2026
RECETTES	Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €
	Paiement échelonné foncier	1 955 000,00 €	307 848,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	2 937 500,00 €	5 469 004,00 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €	1 800 000,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 892 500,00 €	7 576 852,00 €

Les dotations en dépenses sont essentiellement liées aux écritures de gestion de stock de fin d'année.

Côté recettes, la section s'équilibre par l'inscription d'un paiement échelonné pour le foncier pour 0,307M€, d'écritures de gestion de stock pour 1,8M€ et d'un emprunt pour 5,469M€.

VI - Budget annexe Investissement Territorial Intégré

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) finance des actions au titre de la politique de cohésion économique et sociale de l'Union Européenne sur la période 2021 – 2027.

L'Investissement Territorial Intégré (ITI) est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie territoriale urbaine, facilitant le déploiement d'actions de proximité.

Suite à la délibération du Conseil d'Agglomération du 27 juin 2022, Mulhouse Alsace Agglomération a candidaté pour gérer un ITI sur la période 2021 - 2027. A ce titre, l'agglomération s'est vue confier une enveloppe globale de 7M€, pour laquelle la convention a été adoptée par délibération du Bureau communautaire du 25 septembre 2023.

Au titre de cet ITI, des flux financiers transitent par Mulhouse Alsace Agglomération de différentes manières.

Premièrement, l'Agglomération agit en tant qu'organisme intermédiaire pour le compte de la Région Grand Est tant qu'elle instruit des dossiers de subventions et verse les sommes afférentes à partir des crédits de l'enveloppe qu'elle gère. De ce fait, elle réalise une prestation de services au profit de la Région Grand Est, normalement compétente pour la gestion du FEDER. Ainsi, et conformément à l'article L.5211-56 du code général des collectivités territoriales et au principe de spécialité fonctionnelle, les opérations relevant de ce mode d'action doivent être suivies dans un budget annexe.

Le budget annexe ITI a ainsi été créé par délibération du 16 juin 2025.

Le budget primitif 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes à 6 106 650€. Il est construit à partir des 7 000 000€ de crédits initiaux auxquels il a été retranché les paiements intervenus ou à l'être sur l'exercice 2025.

A - Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 459 500€.

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DEPENSES	Subventions		500 000,00 €	459 500,00 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	500 000,00 €	459 500,00 €

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
RECETTES	Dotations, subventions et concours de tiers		500 000,00 €	459 500,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	500 000,00 €	459 500,00 €

B - Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 647 150€.

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
DEPENSES	Immobilisations corporelles	0,00 €	6 500 000,00 €	5 647 150,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	6 500 000,00 €	5 647 150,00 €

		BP 2024	BP 2025	BP 2026
RECETTES	Dotations, fonds divers	0,00 €	6 500 000,00 €	5 647 150,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	6 500 000,00 €	5 647 150,00 €

Les chiffres clés à retenir

Population m2A	276 825 habitants
Nombre de communes	39 Communes
Président	Fabian JORDAN
Effectifs	1752 agents

BUDGET 2026			
BUDGET PRINCIPAL		Fonctionnement	Investissement
		268,75 M€	125,87 M€
	Dépenses	<p><i>Dont</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Charges de personnel 85,78 M€ - Versements aux communes 68,28 M€ (65,28M€ au titre des ACTP et 3M€ au titre de la DSC) - Charges générales 41,53 M€ - Subventions de fonctionnement : 19,1 M€ 	<p><i>Dont</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépenses d'équipement 75,3 M€ - Dépenses financières 23,9 M€ - Dépenses pour compte de tiers 20,4 M€
	Recettes	<p><i>Dont</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Impôts, taxes, fiscalité : 177,5 M€ (Fiscalité ménages 49,82 M€) - Dotations 47 M€ - Produits des services 34,9 M€ 	<p><i>Dont</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Subventions d'investissement 6,1 M€ - Ecritures d'ordre 18,74 M€ - Transfert de la section de fonctionnement 2 M€ - Emprunt prévisionnel 72,3 M€

PPI	385,92 M€ programmés sur la période 2020-2027 (dont 89,49 M€ en 2026)
------------	--

Investissements annuels 2026	7,98M€
-------------------------------------	---------------

BUDGETS ANNEXES	Fonctionnement	Investissement
	Transports	86,38 M€
	Eau	52,73 M€
	Chauffage urbain	13,87 M€
	ZAE Bantzenheim	0,95 M€
	ZA Amélie IV	7,71 M€
	ITI	0,46 M€

TOTAL TOUS BUDGETS	430,85 M€	205,02 M€
635,87 M€		

Autofinancement budget principal	14,54 M€ (contre 11,2 M€ en 2025)
Taux d'épargne brute	5,43% (contre 4,24% en 2025)

Dette	<p>Encours de dette au 01.01.2025 (tous budgets) : 181,21M€ (dont 97,19M€ pour le budget principal)</p> <p>Taux moyen (tous budgets) : 2,56% (2,70% pour le budget principal)</p> <p>Durée résiduelle moyenne (tous budgets) : 8 ans et 5 mois (8 ans et 9 mois pour le budget principal)</p> <p>Capacité de désendettement (budget principal) : 8,6 ans</p>
--------------	--